ISSN 0154 - 2109







Etude de l'avifaune du domaine royal de Randan (Puy-de-Dôme).

René Aurier, Christian Fargeix, François Guélin, Jean-Philippe Meuret.





LE GRAND-DUC N°83 (ANNEE 2015)

Introduction

Le Parc du Domaine Royal de Randan, propriété de la Région Auvergne, était relativement peu connu au niveau ornithologique (seule une série de données datant de plus d'une décennie était disponible) : pourtant, une telle zone boisée âgée, sur une centaine d'hectares, est un biotope a priori très intéressant pour l'avifaune.

A l'été 2013, la LPO Auvergne prend contact avec Lionel Sauzade, Conservateur du Domaine Royal, pour convenir des modalités qui pourraient permettre à une équipe bénévole de naturalistes de prospecter cette forêt close. Une autorisation est donnée par les services de la Région Auvergne, propriétaire du site, pour une série de visites planifiées.

Il a été programmé six matinées, de Février à Juin 2014 – environ une par mois - ainsi qu'une soirée en Avril pour recenser les oiseaux nocturnes habitant la forêt.

Dix-huit bénévoles de la LPO (un très beau succès bénévole et associatif, merci à eux !) se sont investis pour cette étude qui a nécessité cent cinquante heures d'observation pour être menée à bien.

Lors de la sortie de Juin, Lionel Sauzade, Conservateur du Domaine, a participé à l'inventaire.

Présentation du milieu et du site

Le Parc du Domaine Royal de Randan s'étend entre le bourg de Randan à l'ouest, le hameau de Lhérat à l'est, et la forêt de Randan au nord.



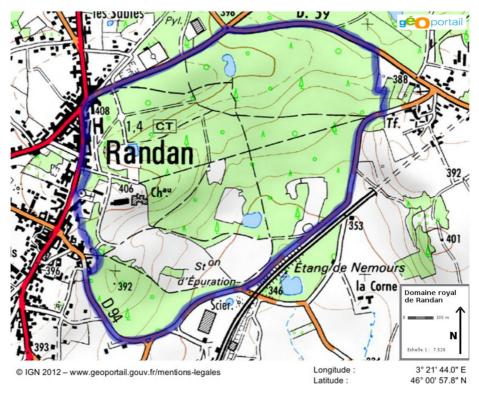
© IGN 2012 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Latitude:

3° 21' 44.0" E 46° 00' 57.8" N

Il occupe ce que l'on peut appeler un cirque en pente douce ouvert approximativement au sud-est, ses bords ouest (côté bourg) et nord (côté forêt) s'élevant environ à 400m d'altitude, tandis que ses parties basses, au sud-est, descendent à 350m environ.

Les bâtiments du domaine et leurs alentours immédiats, à l'aspect classique de parc arboré de château, sont relativement concentrés au nord-est, à proximité immédiate du bourg ; le reste du domaine présente en revanche un aspect plus « naturellement » forestier et prairial, avec toutefois, par-ci par-là, des traces anciennes d'aménagements paysagers « de parc » (grandes allées bordées d'essences non forestières, reliques de bouquets d'arbres « exotiques », bassins et ruines du réseau d'alimentation en eau associé).



Sur les 100 ha du domaine,

- o les surfaces boisées occupent environ 71 ha,
- o les prairies environ 21 ha,
- o les pelouses tondues régulièrement environ 6 ha,
- o les étangs moins de 2 ha.





Notons également les grands alignements de platanes à proximité des bâtiments : par le nombre et l'âge des arbres, qui offrent de nombreuses cavités, ils représentent un lieu d'accueil important pour la nidification et l'abri des cavernicoles (à plumes, mais probablement pas seulement).



Comparés à ceux de la forêt voisine de Randan, les boisements forestiers du domaine présentent plusieurs particularités notables :

- o ils ne sont pas traités en taillis sous futaie,
- ils semblent dans l'ensemble d'un âge homogène de 80 ou 100 ans au plus, si l'on excepte quelques arbres isolés (mais en nombre non négligeable !),
- o dans les parties hautes du parc (au-dessus de 380 m d'altitude environ), les essences dominantes sont le Chêne et le Charme, comme dans la forêt exploitée voisine,
- o dans les parties basses, ces 2 essences sont toujours bien représentées, mais le Frêne prend beaucoup d'importance, et devient même largement dominant par endroits,

- l'absence apparente d'exploitation organisée (et donc de sélection spécifique) depuis une centaine d'année, combinée à l'histoire plus ancienne de l'aménagement paysager du parc, ont conduit :
 - à une plus grande variété d'essences, avec en particulier des îlots plus ou moins denses et étendus de tilleuls sp. et d'érables sp,
 - au développement de nombreux charmes jusqu'à un âge avancé (dépérissement important) auquel on n'est pas habitué dans nos forêts où cette essence est presque toujours exploitée en taillis (20-30 ans maximum) pour son bois de chauffage de grande qualité,
 - à la présence d'un îlot de hêtres (essence introduite, hors ou en limite de son aire climacique naturelle)... détail qui a son importance, nous le verrons plus loin.

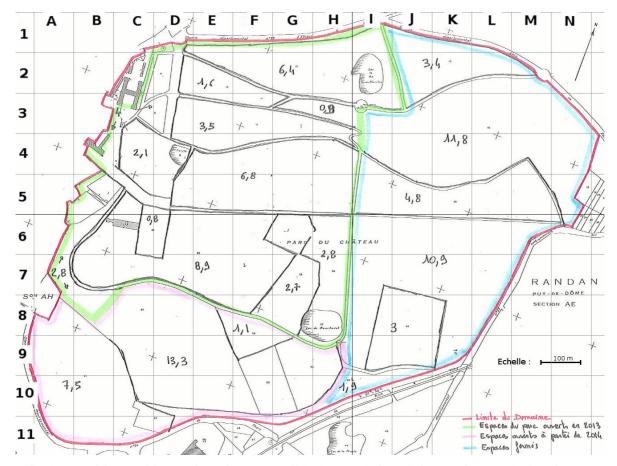
En dehors des alentours des bâtiments, dans les boisements « semi-naturels », on trouve également, à l'état isolé ou en alignements, ou même en massifs denses, les essences suivantes (liste non exhaustive) :

- If commun Taxus baccata,
- o Pin sylvestre Pinus sylvestris,
- o Sapin blanc Abies alba,
- o Merisier Prunus avium,
- o Tremble d'Europe *Populus tremula*,
- o Platane commun Platanus ×acerifolia,
- o Marronnier d'Inde Aesculus hippocastanum,
- O Cèdre du Liban Cedrus libani,
- o Pin (noir) Laricio Pinus nigra ssp laricio



Sous bois à ail des ours

Méthodologie



Afin de nous faire une idée aussi précise que possible des populations d'oiseaux nicheurs du domaine, et compte tenu du temps et des ornithologues disponibles rapportés à la surface à couvrir (environ 100 ha), nous avons utilisé pour l'essentiel une version allégée de la méthode dite des « quadrats ».

En quelques mots, cette méthode consiste en théorie à parcourir la surface à inventorier selon des « bandes parallèles accolées » dont la largeur est adaptée aux espèces recherchées et à la manière de les détecter : par exemple, dans un milieu fermé (forêt), on doit utiliser un maillage plus fin (vue très limitée) pour les espèces discrètes ; c'est l'inverse en milieu ouvert pour des espèces à chant puissant et régulier, que l'on détecte facilement à grande distance ; lorsque l'on recherche plusieurs espèces, on utilise bien sûr le maillage nécessaire à la détection optimale de l'espèce la plus discrète.

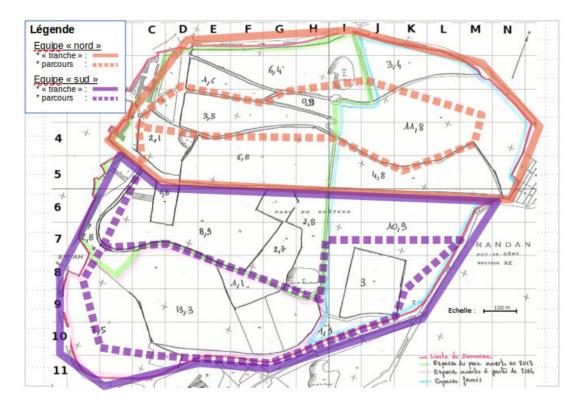
Concrètement, nous avons dû faire un compromis entre l'exhaustivité de l'inventaire et la surface à couvrir par ornithologue et par unité de temps disponibles :

- c'est la détection auditive qui a été souvent privilégiée : elle permet de couvrir une grande surface en peu de temps et d'inventorier pratiquement toutes les espèces forestières ; mais elle est très dépendante de la météo (peu de chants sous la pluie ou en cas de vent, en général), et elle nécessite de la part des ornithologues une bonne connaissance des manifestations sonores des espèces recherchées,
- par manque de temps, le maillage utilisé a dû être élargi (150-200 m) probablement au-delà de ce qui serait nécessaire pour espérer approcher l'exhaustivité pour les espèces discrètes et/ou à petits cantons.

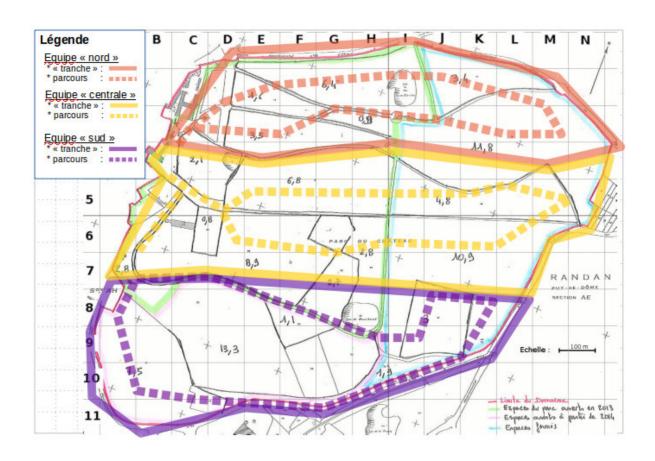
Lors de chaque opération d'inventaire, nous disposions de 2 ou 3 équipes de 3 à 5 personnes : le domaine a donc été divisé à chaque fois en 2 ou 3 « tranches » orientées est-ouest et de surfaces équivalentes, chacune confiée à 1 équipe ; chaque équipe a parcouru « sa tranche » de manière à couvrir au mieux la surface en 1 seul aller-retour depuis l'entrée ouest du parc, selon 2 bandes parallèles accolées, en veillant à ne pas « empiéter » sur les secteurs voisins, pour éviter les doublons (voir schémas ci-dessous) :

- o pour les espèces d'oiseaux à grand canton et/ou effectifs relativement faibles, chaque individu détecté a été reporté sur le plan ci-dessous (pics, rapaces, Pigeon colombin, Geai des chênes, Loriot d'Europe, Rougesqueues...),
- o pour les autres espèces, on a en général compté les individus chanteurs, ou les couples, sans les localiser précisément, l'idée étant d'obtenir une approximation de la densité de chanteurs ou couples par unité de surface.

« Tranches » et parcours approximatifs utilisés pour la configuration à 2 équipes (voir photo aérienne du parc pour les zones non boisées) :



« Tranches » et parcours approximatifs utilisés pour la configuration à 3 équipes (voir photo aérienne du parc pour les zones non boisées) :



En début de saison, l'absence de feuille a également été mise à profit pour recenser les aires / nids de rapaces et de corvidés dans les arbres, un indicateur qui permet souvent de compléter utilement l'inventaire concernant ces espèces. Pour cela, les mêmes « tranches » et parcours ont été utilisés.

Enfin, une opération a été menée de nuit en mai pour cibler les espèces nocturnes et forestières (rapaces nocturnes). Pour cela, vu la configuration du parc (relief en « cirque », zones non boisées) et les espèces ciblées (à grands cantons), seule l'allée centrale est-ouest du parc a été utilisée, d'une extrémité à l'autre, grâce à 2 équipes.

Faute de temps, nous n'avons pu rechercher spécifiquement l'Effraie des clochers, qui niche la plupart du temps dans les bâtiments « abandonnés ».

Par la suite, l'exploitation des données s'est effectuée grâce à la Base de données www.faune-auvergne.org, qui permet l'extraction sur des quadrilatères : ici l'extraction a été effectuée sur un rectangle de coordonnées (lat/long. = x1/y1 = 3,355/46,001 et x2/y2 = 3,3694/46,021).

Résultats



Pic noir

Quelques chiffres synthétiques

Ces données sont extraites de la base de données www.faune-auvergne.org à la date du 20 juillet 2014.

| Période | Nb de données | Nb d'espèces |
|------------|---------------|--------------|
| Avant 2014 | 154 | 57 |
| En 2014 | 925 | 49 |
| Total | 1079 | 65 (*) |

(*) Liste complète en Annexe 3

A l'évidence, les sorties de 2014 permettent d'avoir une vision très complète de l'avifaune du Parc de Randan. Il est probable qu'une étude sur le cycle annuel (avec les migrateurs et hivernants) aurait permis d'obtenir une liste plus longue (75 ou 80 espèces peut-être), mais l'essentiel est de cibler les oiseaux nicheurs.

L'effort de prospection a permis de multiplier le nombre de données par 6 !



L'analyse des différences entre la période avant 2014, et la période de février à juin 2014 permet de trouver des espèces nouvelles (comme le Pic mar, photo ci-contre) mais fait aussi apparaître des espèces anciennement notées, et non retrouvées.

Tableau des 8 espèces « nouvelles » trouvées en 2014

R. AURIER et al.

| Nom français | Nom latin | Commentaire |
|-----------------------------|------------------------|------------------------|
| Bergeronnette des ruisseaux | Motacilla cinerea | Fin d'hivernage ? |
| Bruant zizi | Emberiza cirlus | En lisière |
| Canard colvert | Anas platyrhynchos | Nicheur ? |
| Épervier d'Europe | Accipiter nisus | Nicheur ? |
| Grive draine | Turdus viscivorus | Présence logique |
| Mésange nonnette | Poecile palustris | Présence logique |
| Pic mar | Dendrocopos medius | Nous venions pour lui! |
| Pouillot fitis | Phylloscopus trochilus | Migration |

Tableau des 16 espèces non retrouvées en 2014 (présentes dans les archives)

| Nom français | Nom latin | Commentaire |
|-----------------------|-----------------------|--|
| Bondrée apivore | Pernis apivorus | 1 donnée, oiseau en chasse |
| Busard cendré | Circus pygargus | 1 de passage, nicheur en plaine céréalière |
| Effraie des clochers | Tyto alba | 3 données. A rechercher à nouveau. |
| Faucon crécerelle | Falco tinnunculus | 1 donnée. Disparu du site ? |
| Fauvette des jardins | Sylvia borin | 1 donnée. Site peu favorable |
| Fauvette grisette | Sylvia communis | 1 donnée. Site peu favorable |
| Gobemouche noir | Ficedula hypoleuca | 1 donnée. Migration |
| Hirondelle de fenêtre | Delichon urbicum | 1 donnée. De passage |
| Hirondelle rustique | Hirundo rustica | 1 donnée. De passage |
| Martin-pêcheur | Alcedo atthis | 1 donnée. De passage |
| Mésange huppée | Lophophanes cristatus | 1 donnée. Erratisme ? |
| Mésange noire | Periparus ater | 1 donnée. Erratisme ? |
| Moineau domestique | Passer domesticus | 3 données. Pas trouvé! |
| Pic épeichette | Dendrocopos minor | 1 donnée. A rechercher, absence curieuse |
| Pie bavarde | Pica pica | 1 donnée. Absence curieuse |
| Tarier pâtre | Saxicola rubicola | 1 donnée. Site peu favorable |

Tableau général des espèces

Le tableau suivant donne les estimations d'effectifs en nombre de couples nicheurs que nous avons pu obtenir à partir des données recueillies lors de l'inventaire.

Chaque estimation est également accompagnée d'un indicateur de fiabilité à 3 valeurs : Bonne, moyenne, faible ; en effet, nous n'avons pas pu faire un inventaire de la même qualité pour chaque espèce (difficultés liées à chaque espèce, aux compromis de méthode consentis, à la météo, au manque de temps, au manque de « chance »...).

Les estimations ont été faites de la manière suivante :

- o on compte 1 couple par mâle chanteur détecté, ou par individu présentant un comportement de nicheur (ou par couple observé bien sûr),
- o pour les espèces forestières nombreuses, la borne inférieure de l'estimation est calculée à partir des nombres de couples (Cf. ci-dessus) comptés en avril ou mai sur une surface de bois précisée dans les relevés (au prorata de la surface réelle de boisement),
- o pour les pics, le Pigeon colombin, le Loriot d'Europe, la Chouette hulotte, le Coucou gris, les rouges-queues (espèces à effectifs faibles, dont chaque contact a pu être cartographié précisément), la fourchette proposée tient compte grossièrement de la répartition spatiale des contacts obtenus, de la taille habituelle du territoire d'un couple nicheur et des éventuelles interactions entre plusieurs individus permettant d'améliorer le positionnement probable des territoires,
- les estimations à 0 indiquent l'absence de l'espèce en tant que nicheur sur le domaine, au vu des observations effectuées (selon la fiabilité proposée pour l'estimation),
- o la surface des boisements du domaine est d'environ 71 ha.

Pour les espèces forestières, et lorsque les effectifs estimés sont suffisants et significatifs (rapport minimal entre la surface des boisements et la taille moyenne du territoire d'un couple), le tableau présente également une estimations de densités en nombre de couples nicheurs pour 100 ha de boisements ; ainsi qu'une comparaison à des densités relevées ailleurs dans des milieux proches ou comparables : forêts feuillues de plaine, de type chênaie-charmaie dans l'idéal, ou chênaie-hêtraie (LPO AUVERGNE, 2010; MULLER, 1986), sous la forme du quotient approximatif de la division de la densité estimée sur le domaine par une valeur de « densité moyenne » relevée dans la littérature (Cf. Annexe 3 : Densités spécifiques aviennes de référence en forêt feuillue de plaine).

Enfin, dans le tableau, le signe « > » veut dire « au moins ».

| Nom français | Nom latin | Population estimée (nb cp) | Densité estimée (nb cp / 100 ha) | Rapport diviseur au connu | Fiabilité de l'estimation |
|------------------------|------------------------|----------------------------|---|---------------------------------|------------------------------|
| Accenteur mouchet | Prunella modularis | >1 | - | - | Faible |
| Bergeronnette grise | Motacilla alba | 1-3 | - | - | Bonne |
| Buse variable | Buteo buteo | 0-1 | - | - | Bonne |
| Chardonneret élégant | Carduelis carduelis | >1 | - | - | Faible |
| Choucas des tours | Corvus monedula | 20-30 | - | - | Bonne |
| Chouette hulotte | Strix aluco | 2 | - | - | Bonne |
| Corneille noire | Corvus corone | >1 | - | - | Bonne |
| Coucou gris | Cuculus canorus | 1-3 | - | - | Moyenne |
| Effraie des clochers | Tyto alba | ? | - | - | Faible |
| Étourneau sansonnet | Sturnus vulgaris | 50-100 | - | - | Bonne |
| Fauvette à tête noire | Sylvia atricapilla | 30-50 | 42-70 | 1 | Bonne |
| Geai des chênes | Garrulus glandarius | 3-6 | 4,2-8,4 | 1 | Bonne |
| Gobemouche gris | Muscicapa striata | >1 | - | - | Moyenne |
| Grimpereau des jardins | Certhia brachydactyla | >12 | >17 | 3-4 | Bonne |
| Grive draine | Turdus viscivorus | 1-3 | - | - | Bonne |
| Grive musicienne | Turdus philomelos | >15 | >21 | 1 | Moyenne |
| Grosbec casse-noyaux | Coc. coccothraustes | >5 | >7 | 1 | Faible |
| Loriot d'Europe | Oriolus oriolus | 0-2 | - | ? | Bonne |
| Merle noir | Turdus merula | >20 | >28 | 1 | Bonne |
| Mésange à longue queue | Aegithalos caudatus | >1 | - | - | Faible |
| Mésange bleue | Cyanistes caeruleus | >30 | >42 | 1-3 | Bonne |
| Mésange charbonnière | Parus major | >20 | >28 | 2-3 | Bonne |
| Mésange nonnette | Poecile palustris | >3 | >4,2 | 3-7 | Moyenne |
| Pic épeiche | Dendrocopos major | 8-15 | 11-21 | - | Bonne |
| Pic mar | Dendrocopos medius | 8-12 | 11-17 | - | Bonne |
| Pic noir | Dryocopus martius | 1-2 | _ | - | Bonne |
| Pic vert | Picus viridis | 3-6 | - | - | Bonne |
| Pigeon colombin | Columba oenas | >4 | >5,6 | 3 | Moyenne |
| Pigeon ramier | Columba palumbus | >30 ? | >42 ? | ? | Bonne |
| Pinson des arbres | Fringilla coelebs | >35 | >49 | 2 | Bonne |
| Pouillot véloce | Phylloscopus collybita | >25 | >35 | 1 | Bonne |

| Nom français | Nom latin | Population estimée (nb cp) | Densité estimée (nb cp / 100 ha) | Rapport diviseur au connu | Fiabilité de l'estimation |
|---------------------------|-------------------------|----------------------------------|---|---------------------------------|------------------------------|
| Roitelet à triple bandeau | Regulus ignicapilla | >16 | >23 | 1 | Bonne |
| Rougegorge familier | Erithacus rubecula | >25 | >35 | 2 | Bonne |
| Rougequeue à front blanc | Phoenicurus phoenicurus | 3-5 | - | - | Bonne |
| Rougequeue noir | Phoenicurus ochruros | >3 | - | - | Moyenne |
| Serin cini | Serinus serinus | >1 | - | - | Bonne |
| Sittelle torchepot | Sitta europaea | >20 | >28 | 1,5 | Bonne |
| Tourterelle des bois | Streptopelia turtur | 0-1 | - | - | Bonne |
| Troglodyte mignon | Troglodytes troglodytes | >25 | >35 | 1 | Bonne |
| Verdier d'Europe | Carduelis chloris | >1 | - | - | Moyenne |

Commentaires sur les principales espèces

Préambule:

Dans la suite, sauf pour quelques espèces, les chiffres de densités estimées sur le domaine et de comparaison à ce qui est connu ailleurs en France ne sont pas rappelés : on se référera au tableau ci-dessus, et à l'annexe 3 si besoin pour les densités de référence.

Les rapaces diurnes et nocturnes:

Pour les rapaces diurnes, seule la Buse variable a été trouvée nicheuse (1 aire), voir carte ci-dessous (point rouge B = aire de Buse variable, épingle jaune = hêtre avec nid de Pic noir et de Chouette hulotte). Il est possible qu'un second couple de Buses soit présent dans la partie nord-est du parc.

Un couple d'Éperviers est soupçonné dans le même secteur.



Parmi les absents : le Milan noir pourrait nicher dans le Parc, même si l'Allier, secteur principal d'alimentation, est assez éloigné. La Bondrée apivore, observée en août 2013, est dans le même cas.

L'absence du Faucon crécerelle est confirmée : il ne niche plus dans les ruines du château, ni dans le Parc, mais ce pourrait être un objectif de le faire revenir.

Parmi les rapaces nocturnes, la Chouette hulotte a été la seule espèce détectée (voir carte ci-dessus pour l'emplacement du nid, qui a donné des jeunes en 2014). La Chouette effraie n'a pas été suffisamment recherchée : estelle encore présente dans certains combles des bâtiments ? Là encore, une suite à donner à la présente étude.

Les pics:

- o le Pic mar présente ici une densité légèrement supérieure à ce qui a été mesuré dans certains secteurs favorables du massif forestier attenant de Randan : au moins 1 couple pour 9 ha dans le domaine (au moins 8 couples estimés sur les 71 ha de boisements), environ 1 couple pour 12 ha dans le massif ; cette différence notable (+30 % au moins) s'explique peut-être par la présence, au moins en certains endroits, d'arbres dépérissant (charmes), ce qui est moins le cas dans le massif voisin, et par le faciès plus naturel des boisements, non exploités.
- o les effectifs du Pic épeiche sont dans la normale pour ce genre de boisement, à peine plus élevés que ceux du Pic mar, avec lequel il cohabite sans réelle compétition (ils exploitent des ressources alimentaires en grande partie différentes),
- le Pic vert semble en bonne « densité », grâce aux prairies naturelles en clairière du domaine et des alentours, et à un important linéaire de lisières associées à ces prairies ; il fait également quelques incursions au cœur du boisement, sans doute à la faveur de petites clairières ou d'allées aux bordures en herbe ; notons toutefois qu'on ne parle pas ici de densité surfacique par rapport aux boisements, notion qui n'a guère de sens pour cette espèce nettement plus inféodée aux zones enherbées naturelles bordées de vieux feuillus, qu'à des boisements denses et continus (LPO Auvergne, 2010, monographie sur le Pic vert, p. 252) ; les 3 à 6 couples estimés sur le domaine, qui présente au moins 4 km d'équivalents « lisières vieux feuillus / prairie naturelle », semblent une bonne densité linéaire, même si nous manquons de données chiffrées.
- o la présence d'un site de nidification du Pic noir (voir carte Buse / Hulotte) n'est pas une surprise, mais ne va pas de soi pour autant, vu la taille moyenne du territoire d'un couple (plusieurs centaines d'ha); la présence de nombreux grands arbres feuillus à tronc dégagé, et en particulier d'un bouquet de vieux hêtres (dans l'arbre où niche aussi la Chouette hulotte et le Pigeon colombin!), essence très appréciée de l'espèce, a sans nulle doute été un facteur déterminant pour l'installation d'un couple, qui ne se cantonne sans doute pas uniquement au domaine,
- o l'absence du Pic épeichette nous semble étonnante ; il n'est cependant pas totalement impossible que l'espèce nous ait échappé (grand territoire en moyenne, grande discrétion après la ponte) ; mais les oiseaux n'occupent pas tous les secteurs que nous jugeons favorables (comme celui-ci),
- pas de Pic cendré : ce n'est pas une surprise, rareté en Auvergne en dehors de l'Allier, l'espèce n'a pas été observée dans le massif de Randan, dans la forêt de Montpensier voisine, ou dans leurs environs, depuis une petite quinzaine d'année.

Les pigeons:

- o le Pigeon colombin apprécie beaucoup les boisements âgés présentant de nombreux arbres à cavités : rien de surprenant donc à le trouver ici en densité importante, sans doute supérieure même à ce que l'on relève dans les secteurs les plus favorables des vieilles chênaies de l'Allier ; grâce aux alignements de grands et vieux platanes de l'entrée du parc, très fournis en cavités, et grâce aussi à la présence du Pic noir, grand fournisseur de loges parfaitement adaptées au Colombin (le site de nidification du couple de pics noirs, dans le bouquet de grand hêtres, est d'ailleurs également occupé par un couple de Pigeons colombins!),
- le Pigeon ramier est très abondant dans le domaine, bien au-delà même de ce que l'on connaît dans les milieux auvergnats les plus favorables : à la fois forestière et « urbaine » des parcs et jardins, cette espèce joue ici sur les 2 tableaux : c'est sans doute une des raisons de son abondance. Mais pourquoi sommes-nous surpris par les effectifs relevés ? Il est possible qu'il s'agisse là d'une concentration des nicheurs des jardins du bourg mitoyen dans la partie nord du domaine, milieu peut-être plus favorable pour l'accueil des nids (tranquillité...) ? Ou bien tout simplement que nous ayons été trompés par la mobilité des chanteurs lors des 2 matinées qui ont produit la grande majorité des données qui ont été utilisées pour l'estimation.

Le Loriot d'Europe semble présent dans le domaine, même si seulement 2 chanteurs probablement différents y ont été entendus durant l'enquête (et de manière très sporadique) ; nous manquons d'informations sur les densités de l'espèce dans les boisements de plaine comparables de l'Allier et du Puy-de-Dôme, mais ce chiffre de 2 couples au maximum nous semble plutôt faible, pour ces boisements a priori très favorables.

Le cortège des petits passereaux forestiers auvergnats :

o les populations de Mésange bleue, du Pouillot véloce, de la Fauvette à tête noire, du Roitelet à triplebandeau, du Troglodyte mignon, et même du Gros-bec casse-noyaux (espèce forestière discrète la plupart du temps, et donc difficile à recenser), semblent tout à fait conformes aux densités enregistrées dans des forêts de plaine plus ou moins comparables (même si ces espèces ne restent pas cantonnées à la forêt), si on considère que la finesse du maillage utilisé pour l'inventaire est probablement insuffisante (sous-estimation probable); nous ne sommes donc pas en mesure de détecter une éventuelle supériorité ou infériorité des milieux naturels du domaine pour ces espèces,

- en ce qui concerne le Pinson des arbres, le Grimpereau des jardins, les Mésange Charbonnière et Nonnette, le Rougegorge familier, et enfin la Sittelle torchepot à un degré moindre, les effectifs estimés sont en dessous de ce que l'on connaît normalement dans ce type de boisement favorable (facteur 2 à 3) : nous n'avons pas d'autre explication que le manque de précision de notre inventaire, pour ces espèces pourtant communes et peu discrètes, mais à territoires de petite taille,
- le Merle noir, la Grive musicienne et la Grive Draine ont également des densités « normales », les 2 premières espèces étant naturellement nettement plus nombreuses que la dernière, qui a besoin de très grands territoires,
- le Gobe-mouche gris n'a été contacté qu'une fois, à l'entrée du parc, alors que nous nous attendions à le rencontrer en faibles densités dans les boisements très favorables du domaine ; il faut dire que c'est une espèce au chant de faible portée, et qui subit d'importantes variations interannuelles ; c'est peut-être une de ces raisons (ou les 2) qui explique que nous l'ayons si peu observé dans le domaine,
- le Pouillot siffleur est curieusement manquant dans notre inventaire ; ce n'est pourtant pas une espèce discrète, et certains boisements du domaine nous semblent adaptés à ses besoins de sous-bois clairs à étages multiples ; peut-être une mauvaise année pour le Pouillot siffleur, connu pour ses fortes variations interannuelles?
- La Mésange à longue queue n'est pas une espèce de forêt mature : on la trouve plutôt dans des milieux buissonnants et humides, des saulaies...; c'est très probablement l'explication principale de sa quasi-absence dans notre inventaire du domaine, qui contient très peu de secteurs réellement favorables à l'espèce, et en outre les « noie » dans des étendues défavorables importantes (forêt, prairies nues).
- L'Accenteur mouchet, espèce commune mais discrète des zones buissonnantes (clairières, lisières, parc et jardins, ...) nous a probablement en grande partie échappé, majoritairement concentrés que nous étions sur l'intérieur des boisements et les zones dégagées.
- Le Rouge-queue à front blanc est présent en quantités «habituelles» dans le parc aménagé et autour des bâtiments ; mais l'espèce affectionne également les lisières des forêts âgées, et nous ne l'avons que peu détecté autour des grandes clairières du domaine, alors que les vieux arbres à cavités favorables ne manquent pas dans le voisinage ; peut-être pour les même raisons méthodologiques que pour l'Accenteur mouchet ?
- L'Etourneau sansonnet présente une belle densité (difficile à quantifier) dans les allées de platanes du parc aménagé (côté ouest du domaine), et également quelques petits noyaux de quelques couples, çà et là dans la partie forestière, à la faveur de quelques vieux arbres à cavités non loin d'une lisière.
- Parmi les corvidés, outre le Geai, assez présent, et la Corneille noire, en effectifs assez réduits, la donnée la plus intéressante concerne bien sûr la colonie de Choucas des tours, implantée dans la haie des grands platanes à l'entrée du site. Cette espèce fait partie des oiseaux soumis à enquête actuellement en Auvergne, d'abord parce qu'elle n'est pas très abondante, sauf localement, ensuite pour ses relations complexes avec l'habitat humain. A ce titre, la colonie de choucas de Randan, avec peut-être près de 30 couples, est donc assez remarquable.

Les espèces liées au bâti ne sont pas aussi variées qu'on aurait pu s'y attendre : la présence du Rouge-queue noir (au moins 3 couples) est normale. Par contre, pas d'Hirondelles rustiques, pas d'Hirondelles de fenêtre, pas de Martinet noir (ou alors il s'est implanté tard en saison). Il y a là matière à réflexion.

Enfin, nous nous attendions à trouver des espèces prairiales (présence de prairies pâturées, notamment par des chevaux, donc avec des insectes) comme l'Alouette lulu, le Bruant zizi, la Fauvette grisette, la Pie-grièche écorcheur, le Tarier pâtre, la Tourterelle des bois.... A part cette dernière (1 seul couple nicheur possible), aucune de ces espèces n'a été contactée!

Discussion & Conclusion

Un cortège intéressant d'oiseaux liés aux arbres âgés

Dans une forêt très riche en essences d'arbres, nous avons logiquement une population dense d'oiseaux inféodés à la canopée et à la futaie âgée, surtout pics, Sittelles, Pigeons colombins... Grâce aux arbres plus que centenaires, beaucoup de cavernicoles ont pu nicher, tels que choucas des tours, étourneaux, mésanges...

L'objectif de départ pour les ornithologues de la LPO était de vérifier, en particulier, la présence du Pic mar, inféodé aux vieilles futaies de feuillus, ce qui a été rapidement réalisé.

La très belle colonie de Choucas des tours est également étroitement dépendante des grands platanes très anciens en bordure du Parc.

Un tel peuplement avien ne peut que s'améliorer encore avec le temps et le vieillissement de la forêt, si tel est l'axe de gestion retenu par le propriétaire.

Tout au plus serait-il intéressant de conserver le principe de zones non accessibles au public (ce qui est le cas actuellement de la moitié est du Parc), donc avec une forte tranquillité qui pourrait permettre l'implantation d'espèce sensibles aux dérangements (rapaces notamment).

Un plan de communication scientifique (panneaux pédagogiques, articles, expos, conférences ?) serait également intéressant à mettre en place avec le Service Sensibilisation de la LPO Auvergne. La mise en valeur pour le public de certaines de ces espèces (rouges-queues, mésanges, etc.) pourrait également s'effectuer par un plan ambitieux de pose de nichoirs dans les secteurs situés près de l'entrée du site, permettant l'observation facile des oiseaux.

Des espèces curieusement manquantes

Nous avons été surpris par le faible nombre d'espèces de rapaces en reproduction : une aire de Buse seulement, et possibilité d'un site également pour l'Epervier. Les raisons de cette rareté nous échappent quelque peu : même si le site est assez restreint, ses grandes lisières auraient pu laisser espérer une plus forte densité de nids de rapaces diurnes (milans par exemple). Une reprise de la prospection plus ciblée pour ces espèces est peut-être nécessaire. Également, la partie du parc interdite au public doit, nous l'avons déjà dit, le rester si l'on souhaite l'implantation d'autres espèces de rapaces.



Dans tout le secteur sud, nous avons noté l'absence du cortège des oiseaux du bocage, alors que de nombreuses prairies, pourtant très naturelles et souvent pâturées, sont présentes sur plusieurs dizaines d'hectares. Nous n'avons pas vu, par exemple, de bruants, Tariers pâtres, alouettes, pies-grièches.

Pour certaines de ces espèces, cette absence est probablement corrélable à l'absence de haies dans toutes ces parcelles. Une réflexion complémentaire pourrait ainsi être effectuée sur la replantation de haies faciles d'entretien et pouvant convenir aux oiseaux de ces milieux. Pour d'autres espèces (Alouette des champs), ce pourrait être le caractère « enclavé » de ces parcelles dans les boisements de hautes tiges.



Enfin, le site et ses bâtiments accueillent peu d'espèces liées au bâti : le Faucon crécerelle a apparemment disparu il y a quelques années. Les Hirondelles de fenêtre sont absentes, et probablement aussi l'Hirondelle rustique et le Martinet noir. Il y a là tout un travail de réflexion à mener pour concilier patrimoine historique et patrimoine naturel.



Bibliographie

LPO AUVERGNE, 2010. Atlas des Oiseaux Nicheurs d'Auvergne. Delachaux et Niestlé eds., 575 p.

MULLER Y., 1986. L'avifaune forestière nicheuse des Vosges du nord. Sa place dans le contexte médio-européen. Thèse de doctorat. Université de Dijon. 318 p. - Tableau 2 : Densités en couples aux 10 ha des espèces nicheuses dans les 3 formations forestières. p. 25.

Annexe 1 : Liste des participants aux sorties de terrain en 2014

Robert Andrieu René Aurier Daniel Bresson Alain Charreyron Annie Denèfle Lydie Dupichaud Christian Fargeix Stéphanie Gall Christian Garcia François Guélin

Francis Journeaux Thierry Létard Jean-Philippe Meuret (avec Annick et Justine) Pascal Nowicki Eric Oudin Christian Rivoal Bernard Roche Monique Sémiond Françoise Willer

Annexe 2 : Liste complète des espèces contactées

Liste complète des 65 espèces d'oiseaux observées entre 1996 et 2014, avec le nombre de données

| Nom français | Nom latin | Nombre de données |
|-----------------------------|-----------------------|-------------------|
| Accenteur mouchet | Prunella modularis | 2 |
| Bergeronnette des ruisseaux | Motacilla cinerea | 3 |
| Bergeronnette grise | Motacilla alba | 8 |
| Bondrée apivore | Pernis apivorus | 1 |
| Bruant zizi | Emberiza cirlus | 2 |
| Busard cendré | Circus pygargus | 1 |
| Buse variable | Buteo buteo | 22 |
| Canard colvert | Anas platyrhynchos | 15 |
| Chardonneret élégant | Carduelis carduelis | 2 |
| Choucas des tours | Corvus monedula | 23 |
| Chouette hulotte | Strix aluco | 12 |
| Corneille noire | Corvus corone | 29 |
| Coucou gris | Cuculus canorus | 6 |
| Effraie des clochers | Tyto alba | 3 |
| Épervier d'Europe | Accipiter nisus | 2 |
| Étourneau sansonnet | Sturnus vulgaris | 41 |
| Faucon crécerelle | Falco tinnunculus | 1 |
| Fauvette à tête noire | Sylvia atricapilla | 27 |
| Fauvette des jardins | Sylvia borin | 1 |
| Fauvette grisette | Sylvia communis | 1 |
| Geai des chênes | Garrulus glandarius | 34 |
| Gobemouche gris | Muscicapa striata | 3 |
| Gobemouche noir | Ficedula hypoleuca | 1 |
| Grimpereau des jardins | Certhia brachydactyla | 35 |

| Nom français | Nom latin | Nombre de données |
|---------------------------|------------------------|-------------------|
| Grive draine | Turdus viscivorus | 18 |
| Grive musicienne | Turdus philomelos | 38 |
| Grosbec casse-noyaux | Coc. coccothraustes | 32 |
| Héron cendré | Ardea cinerea | 11 |
| Hirondelle de fenêtre | Delichon urbicum | 1 |
| Hirondelle rustique | Hirundo rustica | 1 |
| Loriot d'Europe | Oriolus oriolus | 5 |
| Martin-pêcheur d'Europe | Alcedo atthis | 1 |
| Martinet noir | Apus apus | 4 |
| Merle noir | Turdus merula | 47 |
| Mésange à longue queue | Aegithalos caudatus | 6 |
| Mésange bleue | Cyanistes caeruleus | 42 |
| Mésange charbonnière | Parus major | 49 |
| Mésange huppée | Lophophanes cristatus | 1 |
| Mésange noire | Periparus ater | 1 |
| Mésange nonnette | Poecile palustris | 9 |
| Milan noir | Milvus migrans | 6 |
| Moineau domestique | Passer domesticus | 3 |
| Pic épeiche | Dendrocopos major | 71 |
| Pic épeichette | Dendrocopos minor | 1 |
| Pic mar | Dendrocopos medius | 36 |
| Pic noir | Dryocopus martius | 19 |
| Pic vert | Picus viridis | 47 |
| Pie bavarde | Pica pica | 1 |
| Pigeon colombin | Columba oenas | 26 |
| Pigeon indéterminé | Columba sp. | 2 |
| Pigeon ramier | Columba palumbus | 51 |
| Pinson des arbres | Fringilla coelebs | 44 |
| Pouillot fitis | Phylloscopus trochilus | 7 |
| Pouillot véloce | Phylloscopus collybita | 19 |
| Roitelet à triple bandeau | Regulus ignicapilla | 26 |
| Roitelet huppé | Regulus regulus | 7 |
| Rougegorge familier | Erithacus rubecula | 40 |
| Rougequeue à front blanc | Ph. phoenicurus | 24 |
| Rougequeue noir | Phoenicurus ochruros | 6 |
| Serin cini | Serinus serinus | 3 |
| Sittelle torchepot | Sitta europaea | 50 |
| Tarier pâtre | Saxicola rubicola | 1 |
| Tourterelle des bois | Streptopelia turtur | 3 |
| Tourterelle turque | Streptopelia decaocto | 6 |
| Troglodyte mignon | Trog. troglodytes | 32 |
| Verdier d'Europe | Carduelis chloris | 7 |